



Consignes Inondations

Les bons réflexes

Conservez ce document à portée de vue par exemple sur la porte du cellier ou du garage

→ avant

- Se munir d'une radio à piles**, d'une lampe torche, de piles de rechanges et de bougies.
- Faire une réserve d'eau potable et d'aliments.**
- Prévoir la mise en sûreté des véhicules** avant l'inondation.

→ dès l'alerte

- Se tenir informé** de l'évolution de la situation (radio).
-  **Fermer les portes et les fenêtres** pour ralentir l'arrivée de l'eau et limiter les dégâts.
-  **Couper les alimentations** en électricité et en gaz.
- Placer des batardeaux** devant les portes.
- Mettre hors d'eau ce qui peut l'être** et déplacer les objets de valeur.
- Prendre vos papiers en cas d'évacuation** à la demande des autorités.

→ pendant

-  **Éviter tout déplacement** en voiture ou à pied, ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
-  **Écouter la radio** pour connaître les consignes à suivre.
-  **Ne pas téléphoner** pour libérer la ligne pour les secours.
- Ne pas évacuer.** N'entreprendre une évacuation que si vous recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcé par la crue.
-  **Monter à pied les étages** pour attendre les secours. Ne prenez pas l'ascenseur.
- Ne consommer l'eau du robinet** que sur avis favorable des autorités.

numéros utiles

- 18** Sapeurs-pompiers
- 17** Gendarmerie
- 15** SAMU
- 112** N° d'urgence Europe

Préfecture de l'Aude - **04 68 10 27 00**
www.aude.pref.gouv.fr

Météo France - portail météo **3250** (0,34€/mn)
www.meteofrance.com/vigilance



© HVA Conseil 2011 - 3163 - Crédits photo : SMMAR